

EMPLOI ET CHÔMAGE DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS EN 2012

En 2012, 3,9 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans résidant en France métropolitaine sont nées en France d'au moins un parent immigré, soit 9,8 % de la population en âge de travailler. 53 % d'entre elles sont d'origine européenne ; issues de vagues d'immigration plus anciennes que les autres descendants d'immigrés, et donc globalement plus âgées, leur situation sur le marché du travail est en moyenne proche de celle des personnes non issues de l'immigration (ni immigrées, ni descendantes d'immigrés).

Les descendants d'immigrés d'origine africaine (37 %) ou d'un autre continent non européen (10 %) sont sensiblement plus jeunes que les immigrés et les personnes non issues de l'immigration ; ils sont plus diplômés que les immigrés mais moins dans l'ensemble que les personnes non issues de l'immigration. « Toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à principales caractéristiques sociodémographiques comparables, les descendants d'immigrés d'origine non européenne sont moins présents sur le marché du travail et ont un risque de chômage supérieur aux personnes non issues de l'immigration mais, inversement, leur position est plus favorable que celle des immigrés de même origine.

5,7 % des descendants d'immigrés occupant un emploi sont en situation de sous-emploi en 2012 et 9,4 % des salariés de 30-54 ans sont en contrat temporaire, soit respectivement 0,8 et 2,2 points de plus que les actifs occupés non issus de l'immigration. Ces situations sont, en outre, plus fréquentes pour les descendants d'immigrés d'origine africaine.

La répartition dans l'emploi des descendants d'immigrés par secteurs d'activité et professions est relativement proche de celle des personnes non issues de l'immigration. Ce n'est pas le cas pour les immigrés, pour lesquels la « ségrégation professionnelle » est plus marquée.

Parmi les 40 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans résidant dans un ménage de France métropolitaine en 2012, 3,9 millions sont descendants d'immigrés, c'est-à-dire sont nées en France d'au moins un parent immigré (encadré 1). Les descendants d'immigrés représentent ainsi 9,8 % de la population en âge de travailler (tableau 1). Leur nombre est proche de celui des immigrés pour les 15-64 ans (4,1 millions en 2012), mais leur répartition selon l'origine géographique est assez différente. Les vagues d'immigration plus anciennes, celles d'origines européennes, sont plus présentes parmi les descendants d'immigrés tandis qu'à l'inverse celles originaires d'un autre continent sont relativement moins représentées. En 2012, 53 % des descendants d'immigrés (1) sont originaires d'Europe, 37 % d'Afrique et 10 % d'un autre continent, contre respectivement 32 %, 46 % et 22 % pour les immigrés.

Parmi les descendants d'immigrés en âge de travailler, ceux d'origine européenne sont les plus âgés

La part des descendants d'immigrés – comme celle des immigrés – dans la population en âge de travailler s'est accrue entre 2007 et 2012, de 0,8 point (+1,2 point pour les immigrés) (graphique 1). Cette

(1) L'origine des descendants d'immigrés est définie en fonction du pays de naissance du père si ce dernier est immigré, de celui de la mère si elle est la seule des deux parents à être immigrée (encadré 1).

Avertissement : cette publication porte sur 2012 et les années antérieures ; elle n'intègre pas la réropolation des séries réalisée par l'Insee pour les rendre cohérentes avec le questionnaire rénové de l'enquête Emploi mis en œuvre à compter du 1^{er} trimestre 2013, et [rendue publique](#) le 6 mars 2014.

augmentation est due principalement à celle des descendants d'immigrés d'origine non européenne (+0,6 point pour ceux originaires d'Afrique et +0,2 point pour ceux d'une autre origine non européenne) ; la part des descendants d'origine européenne est stable sur la période. Entre 2007 et 2012, les descendants d'immigrés d'origine non européenne ont en effet été relativement plus nombreux à atteindre le seuil de 15 ans qu'à franchir le seuil de 64 ans. L'immigration d'origine européenne est plus ancienne et l'on retrouve pour ses descendants nés en France à peu près la même distribution par tranche d'âge que celle de la population non issue de l'im-

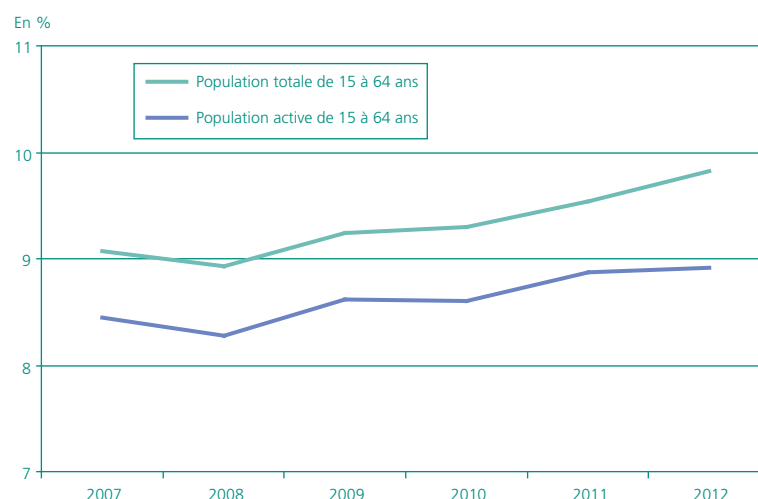
migration. À l'inverse, l'immigration d'origine africaine ou d'un autre continent hors Europe est relativement plus récente, et ses descendants sont sensiblement plus jeunes. Parmi la population âgée de 15 à 64 ans, 55 % des descendants d'immigrés d'origine africaine et 71 % de ceux d'origine non européenne et non africaine ont moins de 30 ans, contre 25 % pour ceux originaires d'Europe et 28 % des personnes non issues de l'immigration. À l'opposé, seuls 2 % des descendants d'immigrés d'origine africaine et 5 % de ceux d'origine non européenne et non africaine ont de 55 à 64 ans, contre 21 % des personnes non issues de l'immigration et 23 % des descendants d'immigrés d'origine européenne.

Plus jeunes, les descendants d'immigrés sont plus souvent diplômés du second cycle du secondaire (baccalauréat, CAP ou BEP) que les immigrés

(45 % contre 30 % en 2012 des 15-64 ans ayant achevé leur formation initiale) et moins souvent non diplômés, ayant au mieux un brevet des collèges (30 % contre 45 %). Cela se vérifie quel que soit le continent d'origine.

Si la proportion des diplômés du second cycle du secondaire est la même que pour les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration, les descendants d'immigrés sont moins souvent diplômés du supérieur que ces dernières bien qu'ils soient plus jeunes en moyenne (26 % contre 31 %). Pour les jeunes ayant terminé récemment leurs études, l'écart est plus important et tient au plus faible niveau de diplôme des descendants d'origine non européenne. Sur les années 2007-2012, alors que les jeunes descendants d'immigrés d'origine européenne ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans ont un niveau de diplôme proche de

Graphique 1 • Part des descendants d'immigrés de 2007 à 2012



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2012, les descendants d'immigrés représentent 9,8 % de la population totale et 8,9 % de la population active de 15 à 64 ans.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007-2012 ; calculs Dares.

Tableau 1 • Répartition des 15-64 ans par âge, sexe et niveau de diplôme en 2012

Population en milliers, parts en %

	Non issus de l'immigration	Descendants d'immigrés	Dont			Immigrés	Dont		
			Europe	Afrique	Autres		Europe	Afrique	Autres
Population des 15-64 ans..	31 911	3 926	2 094	1 450	382	4 113	1 336	1 891	886
Part dans la population totale de 15 à 64 ans	79,9	9,8	5,2	3,6	1,0	10,3	3,3	4,7	2,2
Part des femmes.....	50,6	51,1	51	52	50	52,4	53	52	53
Répartition par tranche d'âge									
15-29 ans	27,5	40,4	25	55	71	18,2	15	19	21
30-54 ans	51,6	45,8	52	43	24	62,5	58	64	65
55-64 ans	20,8	13,8	23	2	5	19,3	26	17	15
Répartition par diplôme (hors personnes en cours d'études initiales).....									
Supérieur	31,3	25,7	26	24	33	24,9	25	22	31
Secondaire	44,4	44,6	46	43	39	30,3	33	31	26
Non-diplômés	24,3	29,8	28	34	28	44,8	42	47	44

Concepts : mesure en moyenne annuelle 2012 ; âge atteint à la date de l'enquête ; répartition par diplôme hors personnes en cours d'études initiales.

Lecture : en moyenne, en 2012, 5,2 % de la population des 15-64 ans sont des descendants d'immigrés d'origine européenne ; parmi ceux qui ont terminé leurs études, 28 % n'ont pas de diplôme du 2^e cycle de l'enseignement secondaire (non-diplômés).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

celui des jeunes non issus de l'immigration, les descendants originaires d'Afrique ou d'un autre continent non européen comptent environ 34 % de diplômés du supérieur et 28 % de non-diplômés, contre 45 % et 14 % pour les jeunes non issus de l'immigration.

Le taux d'activité des femmes descendantes d'immigrés âgées de 30 à 54 ans est nettement plus élevé que celui des immigrées, mais plus faible que celui des femmes non issues de l'immigration

En 2012, 2,5 millions de descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans sont actifs, en emploi ou au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) ; ils représentent 8,9 % de la population active (encadré 2). Cette proportion est inférieure à celle constatée dans l'ensemble de la population en âge de travailler mais a évolué à un rythme proche de cette dernière depuis 2007 (graphique 1).

67,9 % des hommes et 61,0 % des femmes descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans sont actifs, contre respectivement 79,9 % et 58,3 % pour les immigrés, et 75,7 % et 68,5 % pour les personnes non issues de l'immigration (tableau 2). Le poids important des jeunes, nombreux à poursuivre leurs études sans occuper un emploi ou en rechercher un, contribue à expliquer le taux d'activité relativement faible des descendants d'immigrés en âge de travailler. Pour la tranche d'âge intermédiaire des 30-54 ans, le taux d'activité des hommes descendants d'immigrés est de 90,9 % (93 % pour ceux originaires d'Europe et 88 % pour ceux originaires d'Afrique), proche de celui des immigrés (91,7 %) et inférieur à celui des hommes non issus de l'immigration (94,7 %). Pour les femmes, le taux d'activité des descendantes d'immigrés de 30-54 ans est de 81,6 % (86,0 % pour celles originaires d'Europe et 74 % pour celles originaires d'Afrique),

également inférieur à celui des femmes non issues de l'immigration (87,0 %) mais très nettement supérieur à celui des immigrées (67,0 %).

L'espérance d'activité, indicateur obtenu en sommant les taux d'activité à chaque âge, permet de corriger les différences de structures démographiques et correspond au nombre moyen d'années d'activité des différentes populations aux conditions d'activité du moment (encadré 2). En 2012, l'espérance d'activité des hommes immigrés et des descendants d'immigrés d'origine européenne, proche de 37 années, est légèrement inférieure à celle des hommes non issus de l'immigration (37,6 années). L'espérance d'activité des descendants d'immigrés originaires d'un autre continent, plus faible (34 années pour l'Afrique et 36 années pour les autres origines non européennes).

Entre 2007 et 2012, la participation des femmes au marché du travail s'est légèrement accrue pour toutes les origines. Les différences selon l'origine sont plus marquées que pour les hommes. En particulier, de 2007 à 2012, l'espérance d'activité des descendantes d'immigrés est, pour chaque origine, plus élevée que celle des femmes immigrées, surtout pour les origines non européennes : depuis 2007, l'écart est compris entre 5 et 9 années pour ces dernières alors qu'il n'est que de 2 à 3 années pour celles d'origine européenne (graphique 2). L'espérance d'activité des descendantes d'immigrés d'origine européenne (33,6 années en 2012) est ainsi proche de celle des femmes non issues de l'immigration (34,1 années). Pour celles d'une autre origine, elle est sensiblement inférieure (-4 ans pour celles originaires d'Afrique en 2012 et -3 ans pour celles originaires d'un autre continent non européen).

Ces différences de degré de participation des femmes au marché du travail selon l'origine demeurent « toutes choses égales par ailleurs » (2) (tableau 3). À principales caractéristiques individuelles comparables et hors jeunes en formation initiale, l'écart avec les femmes non issues de l'immigration est même accentué

(2) C'est-à-dire à caractéristiques comparables, une fois neutralisés l'effet de l'âge, du diplôme, du lieu de résidence, du nombre et de l'âge des enfants et du fait de vivre en couple.

Encadré 1

LES IMMIGRÉS ET DESCENDANTS D'IMMIGRÉS DANS L'ENQUÊTE EMPLOI

Selon la définition retenue en 1991 par le Haut conseil à l'intégration, un immigré est une personne résidant en France née étrangère à l'étranger. Dans cette étude, en cohérence avec d'autres publications [Insee, 2012], un descendant d'immigré est une personne résidant en France et née en France d'au moins un parent immigré (descendant direct d'immigré). L'origine géographique des descendants d'immigrés est définie en fonction du pays de naissance du père si ce dernier est immigré, et de celui de la mère si elle est la seule des deux parents à être immigrée. Les personnes qui ne sont ni immigrées, ni descendantes d'immigrés, qualifiées, dans cette publication, de « personnes non issues de l'immigration », comprennent principalement les personnes nées en France dont aucun des deux parents n'est immigré (en 2012, 30,9 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans vivant dans un ménage de France métropolitaine), mais aussi, plus marginalement, les personnes nées françaises à l'étranger, qu'elles soient nées d'au moins un parent immigré (0,4 million) ou non (0,6 million).

Depuis 1990, les enquêtes Emploi permettent de repérer les étrangers et les immigrés selon leur pays de naissance. Par contre, les questions sur la nationalité à la naissance et l'origine géographique des parents n'ont été introduites qu'à partir de 2005 sur les échantillons entrants dans l'enquête. De ce fait, les descendants d'immigrés ne peuvent être étudiés sur l'ensemble de la population enquêtée que depuis début 2007.

L'analyse menée dans cette étude distingue trois groupes de population pour les descendants d'immigrés, comme pour les immigrés, en fonction de leur continent d'origine : Europe, Afrique, autres continents. Au sein de ces groupes, les situations peuvent varier assez fortement d'un pays d'origine à l'autre [Beauchemin, Hamel, Simon, 2010 ; Insee, 2012].

Tableau 2 • Situation d'activité des 15-64 ans et des 30-54 ans selon le sexe en 2012

En %

	15-64 ans			Dont : 30-54 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité						
Non issus de l'immigration	75,7	68,5	72,0	94,7	87,0	90,8
Descendants d'immigrés	67,9	61,0	64,3	90,9	81,6	86,1
Dont : Europe	73	67	70	93	86	89
Afrique	64	55	60	88	74	81
autres continents	52	49	51	91	82	86
Immigrés	79,9	58,3	68,6	91,7	67,0	78,8
Dont : Europe	77	66	71	94	77	85
Afrique	81	54	67	91	63	77
autres continents	81	56	68	90	62	75
Taux d'emploi						
Non issus de l'immigration	69,3	62,5	65,8	88,8	81,0	84,9
Descendants d'immigrés	57,9	52,6	55,2	81,9	72,8	77,2
Dont : Europe	68	61	64	88	80	84
Afrique	49	44	46	72	62	67
autres continents	40	42	41	79	72	75
Immigrés	66,7	48,1	57,0	77,9	55,5	66,2
Dont : Europe	70	59	64	86	69	77
Afrique	64	41	52	73	49	61
autres continents	69	46	57	78	51	63
Taux de chômage						
Non issus de l'immigration	8,4	8,8	8,6	6,2	6,9	6,5
Descendants d'immigrés	14,6	13,7	14,2	9,8	10,7	10,3
Dont : Europe	8	10	9	6	8	7
Afrique	24	21	22	18	16	17
autres continents	24	14	19	14	12	13
Immigrés	16,4	17,5	16,9	15,1	17,1	16,0
Dont : Europe	10	11	10	8	10	9
Afrique	22	24	22	20	22	21
autres continents	14	17	16	14	17	15

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

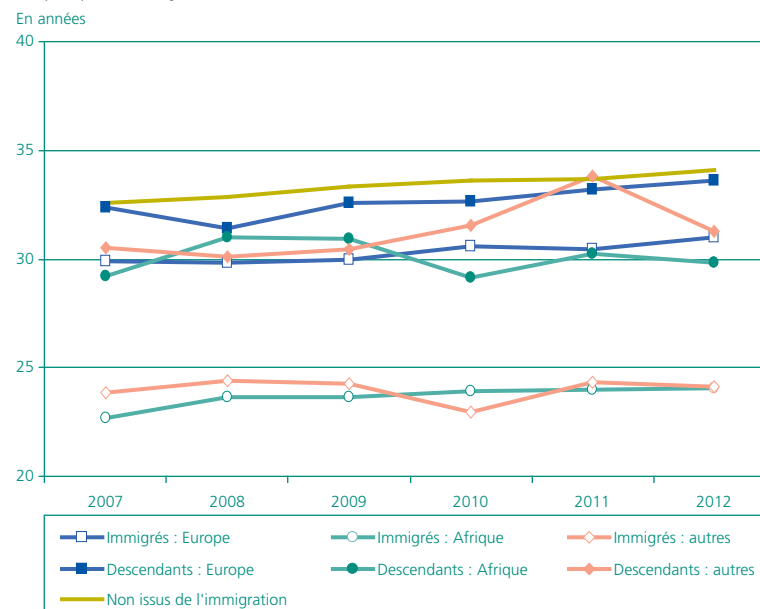
Lecture : en moyenne, en 2012, 81,6 % des femmes descendantes d'immigrés âgées de 30 à 54 ans sont actives et, parmi ces dernières, 10,7 % sont au chômage (taux de chômage, encadré 2).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

pour les descendantes d'immigrés d'origine non européenne bien que ces dernières soient moins diplômées en moyenne (les taux d'activité étant croissants avec le diplôme, raisonner à diplôme équivalent devrait contribuer à réduire cet écart). Cela tient principalement à ce que les descendantes d'immigrés d'origine non européenne sont très peu dans la tranche d'âge des 55-64 ans, où la probabilité d'activité est faible, mais aussi, plus marginalement, au fait qu'elles sont plus concentrées dans l'agglomération parisienne (25 % d'entre elles y résident, contre 13 % des femmes non issues de l'immigration), zone où la probabilité d'activité est plus élevée « toutes choses égales par ailleurs ». Pour les 15-54 ans, le résultat est inverse : la probabilité d'être active, à caractéristiques comparables, des descendantes d'immigrés d'origine africaine est plus proche de celle des femmes non issues de l'immigration que ne l'est la probabilité moyenne.

Parmi les immigrées, on observe des différences entre celles arrivées en France avant l'âge de

Graphique 2 • Espérance d'activité des femmes entre 15 et 64 ans



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête ; espérance d'activité (voir encadré 2).

Lecture : en moyenne, les descendantes d'immigrés originaires d'Afrique passent 29,8 années en activité entre 15 et 64 ans aux conditions d'activité à chaque âge de 2012 (espérance d'activité).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007-2012 ; calculs Dares.

10 ans et les autres et, parmi les descendantes, entre celles dont les deux parents sont issus de l'immigration et celles dont un des deux parents n'est pas immigré (encadré 3).

L'âge d'arrivée est un critère important pour la participation des femmes immigrées au marché du travail. Les femmes immigrées arrivées avant

Tableau 3 • Impact des caractéristiques sociodémographiques et de l'origine sur le taux d'activité des femmes et le taux de chômage des 15-64 ans (2009-2012)

Répartition de l'échantillon en %

	Probabilité d'être actives pour les femmes de 15-64 ans			Probabilité d'être au chômage pour les actifs de 15-64 ans		
	Répartition de l'échantillon	Rapport des chances d'être active	Rapport des chances d'être active à caractéristiques comparables	Répartition de l'échantillon	Rapport des chances d'être au chômage	Rapport des chances d'être au chômage à caractéristiques comparables
Origine géographique						
Non issue de l'immigration.....	81,2	référence	référence	81,7	référence	référence
Immigré d'origine européenne arrivé en France à 10 ans ou plus.....	3,0	0,6	0,7	2,5	1,2	1,1
Immigré d'origine européenne arrivé en France avant 10 ans.....	0,9	1,2	1,1	0,9	1,1	NS
Immigré d'origine africaine arrivé en France à 10 ans ou plus.....	4,1	0,4	0,4	3,6	3,3	2,3
Immigré d'origine africaine arrivé en France avant 10 ans.....	0,7	0,7	0,6	0,7	3,0	2,2
Immigré originaire d'un autre continent arrivé en France à 10 ans ou plus..	1,9	0,4	0,3	1,6	2,1	1,8
Immigré originaire d'un autre continent arrivé en France avant 10 ans.....	0,3	0,7	0,4	0,3	2,1	1,5
Descendant de deux parents immigrés d'origine européenne.....	1,9	1,1	NS	2,0	0,9	0,9
Descendant d'un parent immigré d'origine européenne.....	3,3	0,7	0,8	3,2	1,2	1,1
Descendant de deux parents immigrés d'origine africaine.....	1,5	0,9	0,6	1,9	3,8	2,2
Descendant d'un parent immigré d'origine africaine.....	0,8	1,1	0,7	1,0	3,2	1,8
Descendant originaire d'un autre continent.....	0,5	0,9	0,7	0,6	2,6	1,6
Sexe						
Homme.....				52,3	référence	référence
Femme.....				47,7	1,1	1,2
Âge						
15-24 ans.....	4,1	0,7	0,7	7,9	4,7	2,6
25-29 ans.....	9,8	0,8	0,9	11,7	1,8	1,8
30-34 ans.....	11,2	0,7	1,0 (*)	12,3	1,3	1,4
35-39 ans.....	12,5	0,9	1,1	13,8	1,1	1,1
40-45 ans.....	12,9	référence	référence	14,3	référence	référence
45-49 ans.....	13,0	1,0	0,8	14,2	0,9	0,8
50-54 ans.....	12,5	0,7	0,5	13,0	0,9	0,8
55-59 ans.....	12,2	0,3	0,2	9,9	1,0	0,9
60-64 ans.....	11,8	0,0	0,0	2,8	0,7	0,7
Diplôme						
Certificat d'études primaires ou sans diplôme.....	21,0	0,4	0,5	16,4	1,9	1,5
Brevet (BEPC, brevet des collèges).....	8,1	0,8	0,8	7,3	1,5	1,3
CAP, BEP ou équivalent.....	21,3	référence	référence	25,2	référence	référence
Baccalauréat.....	18,5	1,3	1,2	18,7	1,0	0,8
Supérieur court (bac+2).....	14,8	2,0	1,8	14,5	0,6	0,6
Supérieur long (bac+3 ou plus).....	16,2	2,4	2,3	17,9	0,6	0,7
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteur.....				1,8	0,0	0,1
Indépendant.....				6,2	0,3	0,4
Cadre.....				16,3	0,2	0,4
Profession intermédiaire.....				23,5	0,3	0,5
Employé.....				28,6	0,7	0,7
Ouvrier.....				22,2	référence	référence
Chômeur n'ayant jamais travaillé.....				1,4	-	-
Lieu de résidence						
Commune rurale.....	22,8	1,0	1,3	23,5	0,7	0,7
Unité urbaine inférieure à 20 000.....	28,6	0,9	1,1	17,0	0,9	0,9
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 hors Zus.....	16,2	0,9	NS	15,5	1,1	1,1
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 en Zus.....	1,9	0,4	0,7	1,7	3,4	1,8
Unité urbaine de 200 000 et plus hors Zus.....	22,5	référence	référence	22,4	référence	référence
Unité urbaine de 200 000 et plus en Zus.....	2,5	0,5	0,7	2,2	2,6	1,4
Agglomération parisienne hors Zus.....	15,2	1,3	1,5	16,1	0,8	0,8
Agglomération parisienne avec Zus.....	1,6	0,8	1,4	1,7	1,9	NS
Nombre et âge des enfants						
Pas d'enfant de moins de 18 ans.....	56,0	référence	référence			
Un enfant de 6 à 17 ans.....	12,1	3,1	1,0 (*)			
Un enfant de 3 à 5 ans.....	3,1	3,2	0,7			
Un enfant de moins de 3 ans.....	4,5	1,8	0,4			
Deux enfants dont le plus jeune a de 6 à 17 ans.....	9,6	3,7	0,8			
Deux enfants dont le plus jeune a de 3 à 5 ans.....	4,1	2,5	0,5			
Deux enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans.....	3,8	0,9	0,2			
Trois enfants ou plus dont le plus jeune a de 6 à 17 ans.....	2,7	1,6	0,4			
Trois enfants ou plus dont le plus jeune a de 3 à 5 ans.....	2,1	1,0	0,2			
Trois enfants ou plus dont le plus jeune a moins de 3 ans.....	2,1	0,3	0,1			
Type de ménage						
En couple.....	75,2	référence	référence			
Pas en couple.....	24,8	1,1	1,4			

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2012 ; calculs Dares.

Concept : activité au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Résultats issus d'une modélisation logit ; NS indique que le rapport des chances ne diffère pas significativement de celui de la modalité de référence au seuil de 5 % ; (*) indique que le même rapport diffère au seuil de 5 %, mais pas au seuil de 1 %.

Remarque : pour les descendants d'immigrés originaires d'un autre continent que l'Europe et l'Afrique, la distinction entre un et deux parents immigrés n'a pas été faite dans ces deux modèles, car, compte tenu de la taille de l'échantillon, il n'apparaît pas de différences significatives entre eux « toutes choses égales par ailleurs ».

Lecture : un actif âgé de 15 à 64 ans descendant d'un parent immigré d'origine africaine a une probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi de 3,2 fois supérieure à celle d'une personne non issue de l'immigration mais, à caractéristiques comparables (sexe, âge, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence) cette même probabilité est 1,8 fois supérieure.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ayant achevé leurs études initiales ; chef d'un ménage non complexe (personne seule, famille monoparentale, couple avec ou sans enfant) ou son conjoint pour les chances d'être active des femmes.

l'âge de 10 ans sont plus souvent actives que celles arrivées à l'âge de 10 ans ou plus et ont ainsi des comportements d'activité plus proches des femmes non issues de l'immigration. Le fait d'avoir un ou deux parents immigrés joue de manière différente selon les origines géographiques. La probabilité d'être active est plus forte pour les descendantes d'immigrés d'origine africaine ayant un seul parent immigré. Pour les descendants d'immigrés d'origine européenne, c'est le fait d'avoir deux parents immigrés qui augmente cette probabilité.

Le taux de chômage des descendants d'immigrés âgés de 30 à 54 ans est intermédiaire entre celui des personnes non issues de l'immigration et celui des immigrés

Le taux de chômage de l'ensemble des descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans est de 14 % en 2012, inférieur à celui de l'ensemble des immigrés (17 %), mais nettement plus élevé que celui des personnes non issues de l'immigration (8,6 %). Cependant, origine par origine, les taux de chômage des descendants d'immigrés sont proches de ceux des immigrés. Ainsi, les descendants d'immigrés d'origine africaine ont un taux de chômage très proche de celui des immigrés de même origine (22 % en 2012). Les descendants d'immigrés d'origine européenne ont un taux de chômage légèrement inférieur (9 %) à celui des immigrés de même origine (10 %) et proche de celui des personnes non issues de l'immigration. Pour ceux originaires d'un autre continent, leur taux de chômage est même supérieur à celui des immigrés (tableau 2). C'est le poids plus important des origines européennes parmi les descendants d'immigrés que parmi les immigrés, origine pour laquelle le taux de chômage est le plus faible, qui explique que, globalement, le taux de chômage des descendants d'immigrés est plus faible que celui des immigrés.

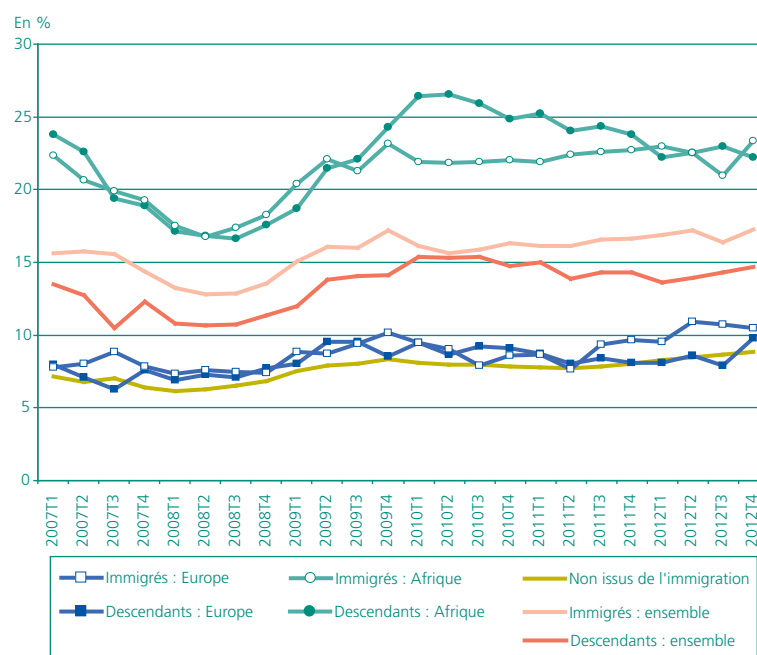
À l'inverse, les différences de structure par âge entre descendants d'immigrés et immigrés jouent en défaveur des premiers. En effet, les jeunes, dont le taux de chômage est structurellement plus élevé, sont en proportion beaucoup plus nombreux parmi les descendants d'immigrés que parmi les immigrés. Si on se limite à la

tranche d'âge des 30-54 ans, le taux de chômage des descendants d'immigrés est inférieur à celui des immigrés dans leur ensemble (-5,7 points en 2012) ou par origine (de -2 à -4 points suivant le continent d'origine).

À âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socio-professionnelle et lieu de résidence donné, le risque de chômage des descendants d'immigrés d'origine africaine et d'autres origines non européennes se réduit sensiblement mais demeure nettement supérieur à celui des actifs non issus de l'immigration, alors qu'il est proche pour les descendants d'immigrés d'origine européenne (tableau 3). Les différences de risque de chômage selon l'âge d'arrivée en France sont assez limitées et la probabilité d'être au chômage n'est pas toujours plus élevée pour les immigrés arrivés à l'âge de 10 ans ou après. À caractéristiques comparables, les immigrés d'origine africaine arrivés avant l'âge de 10 ans ont un risque de chômage 2,2 fois plus élevé que les actifs non issus de l'immigration, contre un risque 2,3 fois plus élevé pour les immigrés d'origine africaine arrivés à l'âge de 10 ans ou après. Quel que soit leur âge d'arrivée, les immigrés d'origine européenne ont un risque de chômage assez proche de celui des actifs non issus de l'immigration (encadré 3).

Sur les années 2007-2012, les évolutions du taux de chômage des différentes catégories de population selon leur origine, estimées trimestriellement, ont été en général assez parallèles, reflétant pour une large part la situation conjoncturelle sur le marché du travail (graphique 3). Pour les

Graphique 3 • Taux de chômage trimestriel des 15-64 ans de 2007 à 2012



Source : Insee, enquêtes Emploi 2007-2012 ; calculs Dares.

Concept : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle CVS ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, au 4^e trimestre 2012, le taux de chômage des descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans originaires d'Afrique est de 22,2 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

personnes non issues de l'immigration, comme pour les immigrés et les descendants d'immigrés pris dans leur ensemble, et notamment pour ceux d'origine européenne et africaine, le taux de chômage des 15-64 ans a baissé entre début 2007 et début 2008, puis augmenté jusqu'à la fin 2009 et ensuite baissé jusqu'à la mi-2011. De la mi-2011 à la fin 2012, le taux de chômage est de nouveau orienté à la hausse (de +1 à +3 points selon les catégories) sauf pour les descendants d'immigrés d'origine africaine (-2 points). La hausse du taux de chômage de ces derniers entre début 2008 et fin 2012 reste cependant très élevée (+5 points).

Les femmes descendantes d'immigrés en emploi travaillent aussi souvent à temps partiel et en situation de sous-emploi que les femmes non issues de l'immigration

La fréquence du travail à temps partiel parmi les femmes descendantes d'immigrés en emploi (28 % en 2012) est assez proche de celle des femmes non issues de l'immigration (29 %). Elle est légèrement supérieure pour celles d'origine européenne (30 %) mais inférieure pour celles originaires d'Afrique (27 %) et celles originaires d'un autre continent (21 %). Les femmes descendantes d'immigrés travaillent moins souvent à temps partiel que les femmes immigrées (36 %), et cela quelle que soit leur origine géographique (tableau 4).

Pour les hommes, le travail à temps partiel est un peu plus fréquent pour l'ensemble des descendants d'immigrés que pour ceux qui ne sont pas issus de l'immigration (7 % contre 6 %), sauf pour ceux d'origine européenne (5 %) qui travaillent nettement moins souvent à temps partiel que ceux originaires d'Afrique (10 %).

35 % des descendantes d'immigrés travaillant à temps partiel mentionnent comme raison

Tableau 4 • Part du temps partiel et du sous-emploi dans l'emploi des 15-64 ans, selon le sexe, en 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
Temps partiel			
Personnes non issues de l'immigration ...	6,1	29,5	17,3
Descendants d'immigrés	7,5	28,4	17,6
<i>Dont : Europe</i>	5	30	17
<i>Afrique</i>	10	27	18
<i>autres continents</i>	16	21	19
Immigrés.....	8,6	35,9	20,7
<i>Dont : Europe</i>	6	38	22
<i>Afrique</i>	11	37	22
<i>autres continents</i>	8	30	17
Sous-emploi			
Personnes non issues de l'immigration ...	2,6	7,4	4,9
Descendants d'immigrés	3,3	8,3	5,7
<i>Dont : Europe</i>	2	8	5
<i>Afrique</i>	5	10	7
<i>autres continents</i>	5	5	5
Immigrés.....	4,8	12,3	8,1
<i>Dont : Europe</i>	3	10	6
<i>Afrique</i>	7	16	10
<i>autres continents</i>	4	10	7

Concepts : emploi et sous-emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2012, 28,4 % des femmes descendantes d'immigrés âgées de 15 à 64 ans en emploi travaillent à temps partiel et 8,3 % sont en situation de sous-emploi (encadré 2).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

principale le fait de s'occuper de leurs enfants ou d'un autre membre de la famille, soit un pourcentage très proche de celui des femmes non issues de l'immigration (36 %), et nettement supérieur à celui des immigrées (26 %). Pour ces dernières, la raison principale la plus citée est le fait de ne pas avoir trouvé de travail à temps plein (44 %, contre respectivement 32 % et 28 % pour les filles d'immigrés et les femmes non issues de l'immigration) (tableau 5).

Les descendantes d'immigrés sont un peu plus souvent en situation de sous-emploi (8 % des emplois en 2012), c'est-à-dire travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler davantage, ou bien au chômage technique ou partiel (encadré 2), que les femmes non issues de l'immigration (7 %). Le taux de sous-emploi atteint 10 % en 2012 pour les descendantes d'immigrés originaires d'Afrique, contre 8 % pour celles originaires d'Europe (tableau 4). Ce sont cependant les femmes

Tableau 5 • Raisons principales du travail à temps partiel des femmes de 15 à 64 ans, en 2012

	Pour exercer une autre activité professionnelle, suivre des études ou une formation	Pour raison de santé	N'a pas trouvé un travail à temps plein	Pour s'occuper de ses enfants ou d'un autre membre de la famille	Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques	Pour un autre motif	Ensemble
Personnes non issues de l'immigration	7,8	5,6	28,3	35,7	14,5	8,1	100,0
Descendantes d'immigrés.....	8,9	5,7	31,6	34,8	11,3	7,7	100,0
<i>Dont : Europe</i>	8	7	30	33	14	8	100,0
<i>Afrique</i>	9	3	35	41	5	7	100,0
<i>autres continents</i>	24	4	30	28	11	2	100,0
Immigrées.....	8,0	5,6	43,6	25,7	10,3	6,8	100,0
<i>Dont : Europe</i>	10	5	32	29	15	10	100,0
<i>Afrique</i>	7	7	53	23	5	5	100,0
<i>autres continents</i>	7	5	48	25	11	3	100,0

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : 31,6 % des femmes descendantes d'immigrés sont à temps partiel principalement parce qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

immigrées qui sont le plus souvent en situation de sous-emploi (12 %) et, notamment, les femmes d'origine africaine (16 %). Pour les hommes, le taux de sous-emploi des descendants d'immigrés (3 %) est proche pour ceux d'origine européenne (2 %) de celui des hommes non issus de l'immigration (3 %), tandis qu'il est sensiblement supérieur pour les autres descendants d'immigrés (5 % pour l'Afrique, comme pour les autres continents hors Europe).

Les salariés descendants d'immigrés originaires d'Afrique sont 2 fois plus souvent en contrat temporaire que ceux originaires d'Europe

En 2012, 12,7 % des hommes descendants d'immigrés en emploi sont non salariés et 5,5 % des femmes (tableau 6). C'est moins que pour les personnes non issues de l'immigration (respectivement 14,7 % et 7,7 %) et que pour les immigrés (respectivement 15,0 % et 6,9 %). Pour les hommes, comme pour les femmes, la proportion de non-salariés est nettement moins élevée pour les descendants d'immigrés originaires d'Afrique (7 % pour l'ensemble des deux sexes) que pour ceux originaires d'Europe (11 %), qui sont ainsi aussi souvent non-salariés que les actifs occupés non issus de l'immigration. Une partie de cet écart s'explique par le fait que les descendants d'origine africaine comptent nettement plus de jeunes, moins fréquemment non-salariés, et moins de seniors, plus souvent non-salariés,

que ceux d'origine européenne. L'écart demeure cependant important pour les 30-54 ans (8 % de non-salariés parmi les descendants d'immigrés originaires d'Afrique, contre 11 % pour les origines européennes).

Quels que soient l'origine et le sexe, les descendants d'immigrés travaillent un peu moins fréquemment dans la fonction publique (État, collectivités territoriales, hôpitaux publics) que les personnes non issues de l'immigration. En 2012, c'est le cas de 18 % des descendants d'immigrés en emploi, contre 21 % des personnes non issues de l'immigration et seulement 10 % des immigrés, qui ne peuvent pas tous accéder aux postes de titulaire de la fonction publique (3). Une étude menée sur la même tranche d'âge (15-64 ans) à partir des enquêtes Emploi 2006-2010 avait montré qu'être descendant d'immigrés réduisait « toutes choses égales par ailleurs » de 2 points les chances de travailler dans la fonction publique, avec des disparités assez fortes selon les origines [Insee, 2012].

En 2012, 15,8 % des salariés descendants d'immigrés ont un contrat temporaire (16,0 % des hommes et 15,6 % des femmes), travaillant en intérim ou avec un contrat à durée déterminée. C'est presque autant que les immigrés (16,6 %) et sensiblement plus que les personnes non issues de l'immigration (12,8 %). Le fait que les descendants d'immigrés soient nettement plus jeunes en moyenne que les immigrés contribue cependant à expliquer qu'ils soient presque aussi souvent en contrat temporaire que les immigrés lorsqu'ils sont salariés, la proportion de contrats temporaires diminuant fortement avec l'âge. Parmi les

(3) Les immigrés qui peuvent accéder aux postes de titulaires de la fonction publique sont, outre ceux ayant acquis la nationalité française, et à l'exception des emplois dits de souveraineté (diplomatie, défense...), les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne et les ressortissants de la Norvège, de l'Islande et du Lichtenstein, des principautés d'Andorre et de Monaco et de la Suisse.

Tableau 6 • Statuts d'emploi et type de contrat de travail des 15-64 ans selon le sexe en 2012

En % de l'emploi (part des non-salariés et de la fonction publique) ou de l'emploi salarié (part des contrats temporaires)

	Part des non-salariés dans l'emploi			Part de la fonction publique dans l'emploi			Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-64 ans									
Personnes non issues de l'immigration	14,7	7,7	11,3	15,4	27,0	20,9	12,0	13,7	12,8
Descendants d'immigrés	12,7	5,5	9,2	12,2	24,1	18,0	16,0	15,6	15,8
Dont : Europe	14	7	11	13	25	19	12	13	13
Afrique	10	3	7	12	25	18	21	19	20
autres continents.....	12	4	8	7	14	11	30	21	25
Immigrés.....	15,0	6,9	11,5	6,4	14,9	10,2	16,0	17,3	16,6
Dont : Europe	18	8	13	7	13	10	11	13	12
Afrique	12	3	8	6	18	11	19	20	20
autres continents.....	18	11	15	6	12	9	16	19	17
Dont : 30-54 ans									
Personnes non issues de l'immigration	15,4	8,2	11,9	16,2	28,0	21,9	6,2	8,2	7,2
Descendants d'immigrés	13,8	6,3	10,2	13,2	25,8	19,3	8,1	10,7	9,4
Dont : Europe	15	8	11	13	26	19	6	9	7
Afrique	12	4	8	13	28	21	13	14	14
autres continents.....	12	1	6	14	16	15	8	13	11
Immigrés.....	15,7	7,0	11,9	6,5	14,9	10,2	14,8	15,4	15,1
Dont : Europe	18	9	14	7	12	9	9	11	10
Afrique	12	3	9	6	19	11	19	19	19
autres continents.....	19	11	15	6	12	9	15	16	15

Concepts : mesure en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics ; contrat temporaire = intérim + CDD du secteur privé et des entreprises publiques + contractuels en CDD de la fonction publique, y compris contrats aidés en CDD.

Lecture : en 2012, 12,7 % des hommes descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans en emploi sont non salariés et, parmi les salariés, 16,0 % ont un contrat temporaire.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

seuls salariés âgés de 30 à 54 ans, les emplois temporaires sont un peu plus fréquents pour les descendants d'immigrés (9,4 %) que pour les salariés non issus de l'immigration (7,2 %) mais nettement moins fréquents que pour les immigrés (15,1 %).

La situation est par ailleurs très contrastée selon la région d'origine. Les descendants d'immigrés originaires d'Europe ne sont pas plus souvent en contrat temporaire (13 % des emplois salariés pour les 15-64 ans) que les personnes non issues de l'immigration, tandis que ceux originaires d'Afrique ou d'un autre continent non européen le sont beaucoup plus souvent (respectivement 20 % et 25 %). Cet écart s'observe pour les hommes comme pour les femmes, et pour les 30-54 ans comme pour les 15-64 ans.

Contrairement aux immigrés, la proportion de descendants d'immigrés dans l'emploi varie peu d'un secteur à l'autre

Parmi les personnes en emploi âgées de 15 à 64 ans en 2012, les descendants d'immigrés occupent 8,0 % des emplois industriels et 8,7 % des emplois du tertiaire (tableau 7), soit des proportions proches de leur part dans l'emploi total (8,5 %). Ils sont un peu plus présents dans la construction (9,4 % des effectifs), mais

bien moins que les immigrés qui occupent près de 18 % des emplois de ce secteur, soit le double de leur poids dans l'emploi total. Par contre, les descendants d'immigrés sont très peu nombreux à travailler dans l'agriculture, secteur où ils n'occupent que 3,2 % des emplois en 2012. Cette sous-représentation des descendants d'immigrés dans l'agriculture est un peu plus marquée que celle des immigrés, et ce, quelle que soit l'origine géographique. Ces résultats par grand secteur économique sont qualitativement vrais pour les hommes comme pour les femmes. À un niveau sectoriel plus fin, on n'observe pas non plus de concentration marquée des descendants d'immigrés. Dans la nomenclature sectorielle en 38 postes, parmi les 36 secteurs de l'industrie et du tertiaire, la proportion de descendants d'immigrés dans les effectifs est comprise entre 7 % et 10 % dans 22 secteurs (8,5 % tous secteurs confondus) ; cette part ne dépasse jamais 10,5 % et n'est inférieure à 5 % que dans 2 secteurs.

Une « ségrégation professionnelle » moins forte pour les descendants d'immigrés que pour les immigrés

En moyenne sur les années 2010-2012 (4), alors que 8,3 % de l'ensemble des emplois des 15-64 ans sont occupés par des descendants d'immigrés, ces derniers représentent de 10 % à 13 %

(4) Les statistiques sur l'emploi par métier sont construites en agrégeant trois années successives d'enquêtes, afin de disposer d'échantillons suffisamment importants.

Tableau 7 • Part dans les grands secteurs économiques des 15-64 ans en 2012

En %

	Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire	Ensemble des secteurs
Hommes					
Personnes non issues de l'immigration	92,4	72,0	85,0	82,2	81,9
Descendants d'immigrés	3,5	9,2	8,0	8,6	8,3
Dont : Europe	3	6	6	5	5
Afrique	0	3	2	3	3
autres continents.....	0	0	0	1	1
Immigrés.....	4,1	18,8	7,0	9,2	9,8
Dont : Europe	2	9	3	3	3
Afrique	2	6	3	5	4
autres continents.....	0	4	1	2	2
Total	100	100	100	100	100
Femmes					
Personnes non issues de l'immigration	92,2	80,9	84,6	82,5	82,8
Descendants d'immigrés.....	2,6	10,9	8,3	8,8	8,7
Dont : Europe	2	9	5	5	5
Afrique	0	2	2	3	3
autres continents.....	0	0	1	1	1
Immigrées	5,3	8,2	7,1	8,7	8,5
Dont : Europe	3	4	4	3	3
Afrique	1	2	2	4	3
autres continents.....	1	2	2	2	2
Total	100	100	100	100	100
Ensemble					
Personnes non issues de l'immigration	92,4	72,9	84,9	82,4	82,3
Descendants d'immigrés	3,2	9,4	8,0	8,7	8,5
Dont : Europe	3	6	6	5	5
Afrique	0	3	2	3	3
autres continents.....	0	0	1	1	1
Immigrés.....	4,4	17,8	7,1	8,9	9,2
Dont : Europe	2	8	3	3	3
Afrique	1	6	3	4	4
autres continents.....	1	4	1	2	2
Total	100	100	100	100	100

Concepts : actifs occupés au sens du BIT mesurés en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête ; intérimaires classés dans le secteur utilisateur.

Lecture : en 2012, 9,4 % de l'emploi des 15-64 ans du secteur de la construction sont occupés par des descendants d'immigrés, contre 8,5 % tous secteurs confondus.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2012 ; calculs Dares.

des effectifs dans 17 familles professionnelles sur 87, dont plus de 11 % dans 6 d'entre elles : agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme, caissiers et employés de libre-service, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, employés de la banque et de l'assurance, employés et opérateurs de l'informatique, vendeurs. Parmi les 20 métiers où les descendants d'immigrés sont les plus présents figurent 5 métiers, où les professions intermédiaires ou indépendants sont majoritaires : professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants, formateurs, maîtrise des magasins et intermédiaires de commerce, techniciens de la banque et des assurances, attachés commerciaux et représentants. Les 15 autres sont des métiers comprenant majoritairement des employés ou ouvriers, qualifiés pour 12 de ces métiers et non qualifiés pour 3 d'entre eux.

Ces caractéristiques sont assez différentes de celles des métiers exercés par les immigrés. Les 20 métiers où les immigrés sont les plus présents comprennent beaucoup plus souvent des postes non qualifiés d'employés ou d'ouvriers en majorité (10 d'entre eux, contre 3 pour les descendants d'immigrés).

Parmi les 20 métiers où les descendants d'immigrés sont les plus présents, ceux d'origine africaine sont très surreprésentés parmi les professionnels de l'action culturelle et sportive, ainsi que parmi les employés et opérateurs de l'informatique : ils y représentent environ 50 % des descendants

d'immigrés, contre 30 % dans l'emploi total. Parmi les descendants d'immigrés, ceux originaires d'Europe sont relativement nombreux à être ouvriers qualifiés de la mécanique, du second œuvre du bâtiment ou travaillant par enlèvement du métal ou par formage de métal, ainsi qu'employés de la comptabilité : ils représentent environ 70 % des descendants d'immigrés dans ces secteurs contre 63 % pour l'emploi total. Quant aux descendants d'immigrés originaires d'un autre continent hors Europe, ils représentent 15 % des descendants d'immigrés parmi les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, soit 2 fois plus que dans l'emploi total.

La « ségrégation professionnelle » se réfère ici à la mesure d'une distance entre les répartitions par métiers des descendants d'immigrés et des personnes non issues de l'immigration. Elle est mesurée à partir de la nomenclature des familles professionnelles (87 postes) en mobilisant l'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan (ID) (5). Plus ces répartitions sont proches, moins importante est la ségrégation. Cet indice ne doit pas être interprété en termes de discrimination mais en termes de différences de répartition par métiers. La ségrégation professionnelle dans les métiers entre les descendants d'immigrés et les personnes non issues de l'immigration est peu importante : sur les années 2010-2012, l'indice s'élève à 10 % (12 % pour les hommes et 10 % pour les femmes) (graphique 4). C'est une valeur très inférieure à l'indice de ségrégation entre les femmes et les hommes pour l'ensemble des personnes en emploi

(5) Cet indice s'interprète comme le pourcentage de descendants de descendants d'immigrés en emploi qui devraient changer de profession pour obtenir une répartition identique à celle de la population non issue de l'immigration. Plus l'indice est proche de 100 %, plus la ségrégation professionnelle est élevée, plus il est proche de 0 %, plus la répartition des professions entre les deux populations d'actifs occupés est proche.

Tableau 8 • Part des descendants d'immigrés dans les 20 métiers où ils sont le plus présents parmi les 15-64 ans (2010-2012)

Effectifs en milliers, parts en %

	Effectifs	Part des descendants d'immigrés	Dont		
			Europe	Afrique	Autres continents
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	183	12,9	52	41	7
Caissiers, employés de libre service	292	11,8	61	28	11
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	387	11,4	48	37	15
Employés de la banque et des assurances	266	11,3	60	36	4
Employés et opérateurs de l'informatique	39	11,2	35	55	10
Vendeurs	822	11,1	55	38	8
Employés administratifs d'entreprise	391	10,8	60	32	7
Ouvriers non qualifiés de la manutention	339	10,7	54	39	7
Ouvriers qualifiés de la mécanique	147	10,5	69	27	4
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	356	10,4	43	49	8
Formateurs	135	10,4	55	36	9
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	147	10,3	73	24	3
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	57	10,2	61	32	7
Employés de la comptabilité	332	10,1	72	19	9
Conducteurs de véhicules	741	10,1	55	39	6
Techniciens de la banque et des assurances	198	10,1	66	29	4
Ouvriers qualifiés de la manutention	435	10,0	62	33	5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	101	9,8	68	25	8
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	523	9,7	70	26	4
Attachés commerciaux et représentants	525	9,7	63	29	8
Ensemble	25 530	8,3	63	30	7

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010-2012 ; calculs Dares.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT mesurés en moyenne annuelle ; moyenne des années 2010-2012 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les métiers comptant moins de 25 000 personnes ne sont pas pris en compte.

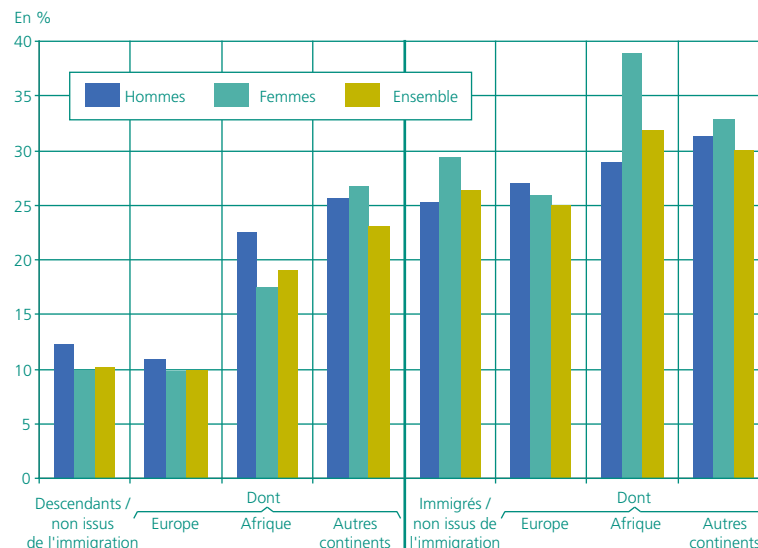
Lecture : 12,9 % des agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme sont descendants d'immigrés ; parmi eux, 52 % sont d'origine européenne.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

quelle que soit leur origine (53 %) et à celui entre immigrés et non immigrés (26 %). La structure par métier de l'emploi des descendants d'immigrés est donc beaucoup plus proche de celle des personnes non issues de l'immigration que ne l'est celle des immigrés : il suffirait que 10 % des descendants d'immigrés changent de métier pour aboutir à une répartition des descendants d'immigrés dans les métiers similaire à celle des actifs occupés non issus de l'immigration.

L'indice de ségrégation entre descendants d'immigrés et personnes non issues de l'immigration est toutefois nettement plus faible pour les descendants d'immigrés d'origine européenne que pour ceux originaires d'Afrique, et plus encore pour ceux originaires d'un autre continent hors Europe, et cela pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, alors que seulement 10 % des descendants d'immigrés d'origine européenne devraient changer de profession pour parvenir à une répartition par métiers identique à celle des personnes non issues de l'immigration, ce serait le cas de 19 % de ceux originaires d'Afrique et de 23 % de ceux originaires d'un autre continent non européen.

Graphique 4 • Ségrégation professionnelle des 15-64 ans dans les métiers selon le sexe (2010-2012)



Concepts : actifs occupés au sens du BIT mesurés en moyenne annuelle ; moyenne des années 2010-2012 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : 12,3 % des hommes descendants d'immigrés devraient changer de métiers pour avoir une répartition identique à celle des hommes non issus de l'immigration ; c'est le cas de 11 % des fils d'immigrés européens et de 22 % des descendants d'immigrés africains.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010-2012 ; calculs Dares.

Pour les immigrés, la ségrégation professionnelle est moindre pour ceux d'origine européenne que pour les autres, avec des écarts entre origines d'ampleur plus réduite que pour les descendants d'immigrés.

Claude MINNI, Mahrez OKBA (Dares).

Pour en savoir plus

Argouarc'h J., Calavrezo O. (2013), « La répartition des hommes et des femmes par métiers : une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *Dares-Analyses* n° 079, décembre.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (2010), « Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France, premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined.

Breem Y. (2010), « Les descendants d'immigrés », *Info-Migrations* n° 15, juillet.

Breem Y. (2013), « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2011 », *Info-Migrations* n° 48, janvier.

Insee (2012), *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, Édition 2012.

Minni C., Okba M. (2012), « Emploi et chômage des immigrés en 2011 », *Dares-Analyses* n° 077, octobre.

Okba M. (2009), « Habiter en Zus et être immigré : un double risque sur le marché du travail », *Premières Synthèses* n° 48.1, Dares, novembre.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Marie Avenel, Evelyn Ferreira - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali, Corinne Sauvage.

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution.2063/bulletin.2064/abonnement.13777.html>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée par l'Insee auprès des ménages de France métropolitaine, en continu tout au long de l'année depuis 2003. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre ; à partir de début 2009, la taille de l'échantillon a été augmentée progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010. Les enquêtés sont interrogés six trimestres consécutifs sauf en cas de déménagement.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur origine (nationalité, immigré, descendant d'immigré) et leurs autres caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, diplôme, métier et profession, secteur d'activité...). L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs. Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une catégorie d'individus est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la catégorie d'individus à la population totale de la même catégorie d'individus. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la catégorie d'individus considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

L'**espérance d'activité** d'une catégorie d'individus, évaluée pour la période t , est la durée d'activité qu'aurait une personne fictive si elle connaissait à chaque âge le taux d'activité observé la période t , pour chaque âge détaillé de la catégorie d'individus. Cet indicateur se calcule en pratique comme la somme non pondérée des taux d'activité par âge détaillé de la catégorie d'individus étudiée. L'espérance d'activité n'est donc pas tributaire de la structure démographique de la catégorie d'individus considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de tailles très différentes ou pour comparer les taux d'activité ou d'emploi entre des populations présentant des structures par âge différentes.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres à partir de 2008 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Les **métiers** sont appréhendés ici par la nomenclature des familles professionnelles (FAP) en 87 postes. Cette nomenclature établit une correspondance entre le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et demandes d'emploi, et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee pour ses enquêtes.

Les données concernent la France métropolitaine.

LA SITUATION DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SELON QU'UN OU DEUX DE LEURS PARENTS SONT IMMIGRÉS

En 2012, le nombre de descendants d'immigrés en âge de travailler ayant leurs deux parents immigrés (4,8 % de la population des 15-64 ans) est proche de celui des descendants n'ayant qu'un parent immigré (5,1 %). Parmi ces derniers, ceux dont le père est immigré sont plus nombreux que ceux dont la mère est immigrée : 3,0 % contre 2,0 % de la population des 15-64 ans (tableau A). Les descendants d'immigrés d'origine africaine ont plus souvent leurs deux parents immigrés qu'un seul (2,1 % de la population des 15-64 ans contre 1,2 % en moyenne de 2009 à 2012) tandis que c'est l'inverse pour ceux originaires d'Europe (1,9 % contre 3,4 %) ou d'un autre continent non européen. Les descendants d'immigrés d'origine africaine étant en moyenne plus jeunes que ceux d'origine européenne, globalement les descendants d'immigrés ayant deux parents immigrés sont plus jeunes que ceux en ayant un seul : la part des 15-29 ans dans la population en âge de travailler est respectivement de 45 % et 38 %, tandis que celle des 55-64 ans s'élève respectivement à 8 % et 19 %. Par ailleurs, les descendants d'immigrés d'origine africaine comptent plus de jeunes et moins de seniors lorsqu'ils ont deux parents immigrés plutôt qu'un seul, contrairement aux descendants d'immigrés européens qui eux comptent moins de jeunes et plus de seniors lorsque leurs deux parents sont immigrés.

De 2007 à 2012, l'augmentation de la part des descendants d'immigrés dans la population des 15-64 ans a été plus forte pour les descendants d'immigrés ayant un seul parent immigré (+0,6 point) que pour ceux ayant leurs deux parents immigrés (+0,3 point).

Tableau A • Part des descendants d'immigrés dans la population des 15-64 ans selon le sexe en 2007 et 2012

	2007			2012		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Descendants d'immigrés	9,0	9,0	9,0	9,7	9,9	9,8
Deux parents immigrés.....	4,5	4,5	4,5	4,7	4,8	4,8
Un seul parent.....	4,5	4,5	4,5	5,0	5,1	5,1
Dont : père immigré.....	2,7	2,7	2,7	3,0	3,1	3,0
mère immigrée.....	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0	2,0

Concepts : mesure en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2007, les descendants d'immigrés représentaient 9,0 % de la population des 15-64 ans ; 4,5 % avaient leur deux parents immigrés et 4,5 % un seul parent immigré.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007 et 2012 ; calculs Dares.

Le taux d'activité des hommes et des femmes de 15-64 ans descendants d'immigrés est plus faible lorsqu'un seul parent est immigré que lorsque c'est le cas des deux parents (-2,4 points en moyenne sur 2009-2012 dont -3,6 points pour les hommes et -1,3 point pour les femmes) (tableau B). Cependant, pour les âges de pleine activité, ils sont proches pour les hommes (+0,5 point pour les 30-54 ans) et le taux d'activité est un peu plus élevé pour les femmes lorsqu'un seul des parents est immigré (+1,6 point). Cela est en partie dû au fait que les femmes d'origine européenne sont plus présentes sur le marché du travail et sont relativement plus nombreuses parmi les descendants d'immigrés de 30-54 ans n'ayant qu'un parent immigré. En outre, pour les femmes de 30-54 ans originaires d'Afrique et pour celles originaires d'un autre continent hors Europe, le taux d'activité est plus élevé lorsqu'un seul des parents est immigré. L'écart entre le taux d'activité des femmes descendants d'immigrés âgées de 30 à 54 ans d'origine européenne et celui de celles d'origine africaine est par ailleurs plus marqué lorsque les deux parents sont immigrés (+12 points sur 2009-2012, contre +5 points dans le cas où un seul parent est immigré).

À âge, niveau de diplôme, lieu de résidence, nombre et âge des enfants, situation maritale donnés, la probabilité d'activité des femmes descendantes d'immigrés originaires d'Afrique est plus élevée lorsqu'un seul des parents est immigré. Lorsque les deux parents sont immigrés, cette probabilité est proche de celle d'une femme immigrée de la même origine, arrivée en France avant l'âge de 10 ans, et de 40 % inférieure à la probabilité d'activité d'une femme non issue de l'immigration (tableau 3). Pour les descendants d'origine européenne, la probabilité d'activité est au contraire plus élevée lorsque les deux parents sont immigrés. Pour les femmes originaires d'un autre continent hors Europe, l'enquête Emploi ne fait pas apparaître de différence significative selon qu'elles aient un ou deux parents immigrés.

Le taux de chômage des descendants d'immigrés ayant deux parents immigrés est plus élevé que celui des descendants ayant un seul parent d'immigré. Pour la tranche d'âge des 15-64 ans, 16,3 % des actifs descendants d'immigrés sont au chômage sur 2009-2012 lorsque leurs deux parents sont immigrés contre 12,5% lorsqu'un seul des parents est immigré. Comme pour le taux d'activité, une partie de cet écart s'explique par la structure selon l'origine des descendants, car ceux originaires d'Afrique, plus jeunes et moins diplômés, ont un taux de chômage plus élevé que ceux originaires d'Europe, et cela qu'ils aient un ou deux parents immigrés. Si le taux de chômage des descendants d'immigrés d'origine africaine est plus élevé lorsqu'ils ont leurs deux parents immigrés plutôt qu'un seul (+4 points pour les 30-54 ans sur 2009-2012), il est quasiment identique pour les descendants d'origine européenne, et plus faible pour les descendants originaires d'un autre continent non européen (-3 points pour les 30-54 ans sur 2009-2012).

À âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle et lieu de résidence donnés, le risque de chômage des immigrés et descendants d'immigrés d'origine européenne est très proche de celui des personnes non issues de l'immigration, que les immigrés soient arrivés avant l'âge de 10 ans ou après et que les descendants aient un ou deux parents immigrés (tableau 3). Pour les descendants ayant deux parents immigrés et les immigrés d'origine africaine, le risque de chômage est plus élevé (environ 2,2 fois celui des personnes non issues de l'immigration) que pour les descendants ayant un seul parent immigré (1,8 fois celui des personnes non issues de l'immigration).

Tableau B • Taux d'activité, d'emploi et de chômage des descendants d'immigrés de 15-64 ans selon qu'ils ont un ou deux parents immigrés (2009-2012)

En %

	15-64 ans				Dont : 30-54 ans			
	Europe	Afrique	Autres continents	Ensemble	Europe	Afrique	Autres continents	Ensemble
HOMMES								
Taux d'activité								
Deux parents immigrés.....	79	68	53	71,1	94	89	95	92,3
Un seul parent immigré.....	71	61	59	67,5	95	86	88	92,7
Ensemble.....	74	66	56	69,2	94	89	95	92,4
Taux de chômage								
Deux parents immigrés.....	7	27	22	17,3	6	19	7	11,1
Un seul parent immigré.....	8	23	18	12,1	5	16	13	7,9
Ensemble.....	8	26	20	14,6	5	18	11	9,5
Taux d'emploi								
Deux parents immigrés.....	73	50	42	58,8	89	72	88	82,0
Un seul parent immigré.....	65	47	48	59,3	88	75	82	85,2
Ensemble.....	68	49	44	59,1	89	73	85	83,6
FEMMES								
Taux d'activité								
Deux parents immigrés.....	72	57	47	61,9	87	75	78	81,4
Un seul parent immigré.....	63	55	55	60,6	84	79	81	83,1
Ensemble.....	66	56	50	61,2	85	76	80	82,2
Taux de chômage								
Deux parents immigrés.....	8	23	18	15,1	7	18	11	11,4
Un seul parent immigré.....	11	19	12	12,9	8	14	10	9,4
Ensemble.....	10	21	15	14,0	8	16	11	10,4
Taux d'emploi								
Deux parents immigrés.....	67	44	38	52,5	81	62	70	72,1
Un seul parent immigré.....	56	45	48	52,7	78	68	73	75,3
Ensemble.....	60	44	42	52,6	79	64	71	73,7
ENSEMBLE								
Taux d'activité								
Deux parents immigrés.....	76	62	50	66,4	91	82	86	86,8
Un seul parent immigré.....	67	58	57	64,0	89	84	87	87,7
Ensemble.....	70	61	53	65,2	90	83	87	87,3
Taux de chômage								
Deux parents immigrés.....	8	25	20	16,3	6	19	9	11,2
Un seul parent immigré.....	10	21	15	12,5	7	15	12	8,6
Ensemble.....	9	24	18	14,3	6	17	11	9,9
Taux d'emploi								
Deux parents immigrés.....	70	47	40	55,6	85	67	78	77,0
Un seul parent immigré.....	61	46	48	56,0	83	72	77	80,2
Ensemble.....	64	46	43	55,8	84	68	78	78,6

Concepts : activité au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; moyenne des années 2009-2012 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : sur la période 2009-2012, 62 % des descendants d'immigrés originaires d'Afrique dont les deux parents sont immigrés sont actifs.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2012 ; calculs Dares.